VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
TERRAINS À BÂTIR

Johnson entre la rue N. Français et l'Avenue Champs Elysées dans l'Ilet borné par la rue Prieur

JEUDI LE 19 JUIN, 1913
À MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne
HENRY PETERS vs A. J. PETERS ET ALS
No. 103,918 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido — JEUDI, le 19 juin 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un jugement [rendu] et rendu en cour siégeante le 5 mai 1913 et jugement signé en cour siégeante le 5 mai 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans l'Ilet 913, Troisième District, désignés comme terrains 11 et 12 dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Français, Prieur et l'avenue Champs Elysées, chacun mesure 31' 6" 2''' à la rue Johnson, sur 159' 10" 3½''' entre lignes parallèles.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde en un an à sept pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, les taxes de 1913 et tous les frais de l'acte de vente y compris tels certificats que l'acquéreur pourrait exiger devront être payés par l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication en acompte du prix d'achat ne portant pas d'intérêt. L'acte de vente devant William A. Bell, notaire.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

ROBERT H. MARR, Avocat pour le demandeur.

mai18,25juin1,15,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE PARTAGE
COTTAGE DOUBLE RETIRÉ
2820-22 RUE MAGNOLIA
entre les rues Sixième et Washington
COTTAGE DOUBLE
3801-03 RUE LAUREL
Coin de la Rue Peniston
COTTAGE DOUBLE
3805-07 RUE LAUREL
entre les rues Peniston et Général Taylor
COTTAGE SIMPLE RETIRÉ
(EQUIPÉ POUR USAGE DE LAITERIE)
3418 AVENUE WASHINGTON
entre les rues Johnson et Galvez
JEUDI, 12 JUIN, 1913, A MIDI
A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne

Marie Gessler vs. John Lacost, son époux.

No. 101,101 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, 12 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de la ville, en vertu et en exécution d'un jugement [illegible] rendu en cour ouverte le 25 avril 1913, et signé en cour ouverte le 1 mai 1913, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division [illegible], je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Robertson et Sixième et l'avenue Washington, étant le carré d'ilet No. 334, lequel dit terrain est désigné par le No. 11 sur un croquis ou certificat de voyer fait par L. G. Del Isle, [illegible] daté le 1 septembre 1882, et annexé à un acte passé devant Benjamin [illegible], notaire public, daté le 14 octobre 1882, et le dit terrain No. 11 mesure d'après le dit plan, vingt neuf (29) pieds de face à la rue Magnolia, par cent trente quatre (134) pieds, trois (3) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois avec toit en ardoises contenant de chaque côté 4 chambres, gallerie, etc., connu comme 2820-22 rue Magnolia.

Deuxièmement — Un certain terrain situé et s'étendant dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Général Taylor, Constance et Peniston, suivant un certain plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, le dit terrain forme l'angle des rues Laurel et Peniston et mesure d'après le dit plan vingt neuf (29) pieds, huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Laurel, sur cent quinze (115) pieds de profondeur et face à la rue Peniston. Le tout en mesures américaines, et dit terrain est désigné par le numéro dix-huit de l'ilet sur le numéro sept suivant le dit plan avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté quatre chambres, hangar, etc., et connu comme Nos. 3801-03 rue Laurel, coin de la rue Peniston.

Troisièmement — Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. dix-huit de l'Ilet No. sept, lequel est borné par les rues Laurel, General Taylor, Constance et Peniston, suivant un certain plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, et annexé à un acte passé devant Hugh Madden, ancien notaire dans cette ville, le 17 octobre 1864, et d'après lequel dit plan le dit terrain mesure vingt neuf (29) pieds de face à la rue Laurel sur cent quinze (115) pieds de profondeur entre lignes parallèles; mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage double en bois avec toit en ardoises, avec une arrière bâtisse de 2 étages, contenant 5 chambres, hangar, etc., chaque côté, et connu comme 3805-3807 rue Laurel.

Quatrièmement — Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le No. 440, borné par les rues Washington, Cinquième, Toledano, anciennement Upperline, S. Johnson et S. Galvez; la dite parcelle de terre mesure quarante sept (47) pieds neuf (9") pouces et cinq lignes et demie (5½''') de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne vers la rue Galvez de deux cent sept (207) pieds, neuf (9") pouces et sept (7''') lignes, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Johnson de deux cent seize pieds (216'), pieds, sept (7") pouces; la dite parcelle de terre est composée de la moitié sur le côté vers la rue Johnson au terrain désigné par la lettre A sur un croquis fait par D. E. Seghers et annexé à un acte passé devant Abel Dreyfous, ancien notaire, le 7 juillet 1880. Ensemble avec tel droit, s'il y en a, la dite parcelle de terre ci-dessus décrite peut avoir jusqu'à cette parcelle ou terrain marqué D sur le dit croquis, situé immédiatement dans le fond de la dite parcelle de terre ci-dessus décrite et comprise dans la nouvelle et ancienne ligne de rue Upperline, actuellement rue Toledano, rue Galvez et la prolongation de la ligne de profondeur du terrain B la plus près de la rue Johnson, et mesure quarante-huit (48) pieds, six (6") pouces et cinq lignes et demie (5½''') de face à la rue Upperline, actuellement Toledano; la même largeur dans le fond sur seize (16) pieds, dix (10") pouces et sept (7''') lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, avec le toit en ardoises, contenant cinq chambres, chambre à bain, etc., et une grande écurie en arrière contenant 30 stalles, 6 parcs, laiterie, grenier pour foin, hangar, etc.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a devant être représenté par lien de vendeur billets d'hypothèques, payables un an après la date, et portant 7 pour cent d'intérêt, les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, le dit dépôt ne devant pas porter intérêt. Les actes de vente devant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. Bureau 806 rue Perdido.

mai11,18,25juin1,5,12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 63,930 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Charles Patterson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
15mai18,22,27

Succession Vacante de Delphine Gravier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 87,557 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Peter J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY et T. FLORENCE, Avocats. 15mai18,22,27

Succession de Mme Félicie Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,623 — Division E — Attendu que Bernadine Burk, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Félicie Muller, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GUSTAF R. WESTFELDT, JR., Avocat. 15mai18,22,27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme M. E. McDonald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,467 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julie B. Winans, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
14mai14,18,23

Succession de Simon Goldblatt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,738 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Bonart, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.
14mai14,18,23

Succession d'Alberic Labauve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,165 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Geo. Scratchley, administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat.
mai13,17,22

VENTES A L'ENCAN

Par LIONEL M. RICAU

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située et améliorée du Troisième District, No. 1412 N. Rampart, près de l'avenue de l'Esplanade.

Veuve Annie Nightheart, et al., vs. George Nightheart, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,840 — Division E — Par Lionel M. Ricau, encanteur — JEUDI, le 29 mai 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, conformément et en vertu d'un jugement rendu en cour siégeante le 18 avril 1913 et signé en cour siégeante le 24 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée pour une partition, et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un terrain, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues N. Rempart, Kerlerec et Bourgogne et l'avenue Esplanade, désigné par le No. 4 sur un plan fait par Guerard et mesure en mesure américaine 29 pieds 6 pouces de face à la rue N. Rempart sur 68 pieds 4 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent un magasin, écurie et une bâtisse de deux étages en briques dans le fond.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes de 1913 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur pour conclure la vente. L'acte de vente devant Jos. Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur. av27mai4,11,18,25,29

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DOUBLE EN BOIS
No 2414 S. Claiborne

Succession de Virginie A. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,193 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 29 mai 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 23 avril 1913 de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double en bois, No. 2414 rue S. Claiborne, contenant deux chambres de chaque côté, sur un certain terrain situé s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Première, Seconde, Claiborne et Willow, désigné par le No. 24 sur un plan ou croquis du dit Ilet déposé dans le bureau de Delacy, ancien encanteur, le dit terrain est adjacent aux terrains un et deux dans le fond et mesure trente pieds (30') de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent dix sept pieds et quatre pouces (117' 4"), entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra assumer la responsabilité des taxes dues et exigibles en 1913, en sus et en plus du prix d'adjudication. L'acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MLLE FLORENCE LOEBER, Avocat.
av27mai4,11,18,25,29

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE D'ADMINISTRATEUR
COTTAGE SIMPLE

No. 1035 ave. S. Maurice.
(Rue Pavée)

SUCCESSION de Mlle CECILE JOURDAN

No. 103632—Cour Civile de District, Division "E"

En vertu d'un ordre rendu et signé le 14 Avril 1913, en Cour siégeante par l'Hon. George H. Theard, Juge de la Division "E" de la dite Cour, je vendrai à l'enchère publique JEUDI le 29 MAI, 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 328, borné par les avenues St. Maurice et St. Claude, les rues Nord Rempart et Tricou, le dit terrain étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue St. Maurice et de l'avenue St. Claude et mesure trente pieds de face à l'avenue St. Maurice sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente pieds, quatre pouces. Le dit terrain est désigné par la lettre X sur un croquis de C. Uneas Lewis, voyer, annexé à l'acte No. 321 du volume 56 dans ce bureau. (F. D. Charbonnet, notaire.) Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No. 1035 avenue St. Maurice.

CONDITIONS: — Comptant. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du montant de son offre, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1913 l'acte de vente devant F. D. Charbonnet notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

CHARLES ROTH, Encanteur. No. 606 Commercial Place.
GABRIEL FERNANDEZ, Avocat.
Avr 20-27 mai 4-11-18-22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary I. Shaw, veuve de Joseph A. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 96,253 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par M. Linus Duggan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats. mai20,24,31

Succession de Fernand Callico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,153 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Roca C. Edmunds, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. J. THEARD, Avocat.
16mai16,20,25

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains avec améliorations sur la rue Clouet, entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Gustave A. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,277 — Division A — Par ALBERT PAUL, Encanteur, bureau 2ème étage No. 311 rue Baronne — JEUDI, 19 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 mai 1913 dans l'affaire de la succession de Gustave A. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Deux certains terrains et les améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 44 (maintenant 928) borné par les rues Clouet, Feliciana, Prieur et Johnson; lesquels terrains sont désignés par les Nos. 7 et 8 sur un plan par C. Uneas Lewis, député voyer de ville, daté le 9 avril 1902, annexé à un acte de vente devant R. A. Tichenor, notaire, le 14 mars 1908 et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 6 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse simple en bois, etc., sur chaque terrain désignés par les Nos. municipaux 1922 et 1924 rue Clouet.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes de 1913, en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
mai18,25juin1,8,15,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain de choix du Troisième District — Deux terrains de valeur à l'angle des rues Claiborne et St. Ferdinand — Six beaux terrains à l'angle des rues Espagne et Force.

Succession de Marie Collon Prattini, veuve de Dennis Prattini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,309 — Division C — Par Albert Paul, encanteur, bureau 311 rue Baronne, 2ème étage — JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté le 2 mai 1913, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la dite succession, à savoir:

1er. Deux certains terrains dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 737, borné par les rues Claiborne, Prosper, St. Ferdinand et Press, les dits terrains désignés par les numéros un et deux et sont adjacents, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Terrain No. 1 forme l'angle des rues Claiborne et St. Ferdinand.

Immédiatement après les bâtisses du Union Brewing Co., et location fort désirable pour commerce de détail.

2. Six certains terrains dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 1170, borné par les rues Mandeville, Espagne, Liberal ou N. Miro et Force, actuellement N. Tonti, et désignés par les Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18 et mesurent ci-après à savoir: Terrain 13 mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Force sur 159 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Terrains 14, 15, 16, 17 et 18 sont adjacents et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 14 forme l'angle des rues Force et Espagne. Ces terrains sont dans un quartier désirable et qui s'améliore, et sont dignes de l'attention des partis qui cherchent un endroit désirable à bâtir.

CONDITIONS DE LA VENTE — Comptant; l'acte de vente et le prix des certificats aux frais de l'acquéreur devant Clifford M. Eustis, notaire. Les taxes de l'année 1913 devront être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent est exigé au moment de l'adjudication.

JOHN L. FELIU, Avocat.
mai4,11,18,25juin1,5

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt maison simple en bois à un étage et grenier, avec terrain extra, No. 822 rue St. Claude.

Succession de Mme Antonia A. Bordelois —No. 93,552—Cour Civile de District pour la Paroise d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 mai à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 17 avril 1913 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la sus-dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le demi intérêt indivis dans et à un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, Ilet No. 114, borné par les rues St. Claude, St. Anne, Dumaine et Rampart, mesurant cinquante pieds six pouces et une ligne (50' 6" 1''') plus ou moins, sur la rue St. Claude sur une profondeur de cent vingt pieds (120') sur la ligne de côté vers la rue Dumaine et à une distance de quatre vingt seize pieds, un pouce et quatre lignes (96' 1" 4''') de la rue St. Claude; le dit terrain se ferme à l'angle droit de trois pieds trois pouces (3' 3") sur une seconde profondeur de vingt trois pieds, dix pouces et quatre lignes (23' 10" 4''') de sorte que l'arrière ligne n'a qu'à peu près quarante sept pieds trois pouces et une ligne (47' 3" 1''') de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage en bois à un étage et grenier, avec la façade en briques et une bâtisses à deux étages en briques dans le fond. Le No. est 822 rue St. Claude.

CONDITIONS—Comptant; l'acquéreur assumera la responsabilité des taxes dues et exigibles de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente devant J. M. Queyrouse, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ALFRED GRIMA, Avocat.
av20,27mai4,11,18,22

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le No. municipal 1012 rue Annonciation, entre les rues Marengo et Constantinople.

Suburban Building and Loan Association vs. Pearl C. L. Olsen, épouse d'Edwin I. Bordages.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,270 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 112, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Marengo, Constantinople et Tchoupitoulas (anciennement Levée), désigné comme terrain No. dix-sept, mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation, la même largeur en arrière sur cent douze pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour le demandeur.
mai3,9,16,23,30juin4,5

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degres

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.
GREEN PARK. N.J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1.	NOURRITURE No 2.	NOURRITURE No 3.
De la naissance à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.